

2010/2486 - Attribution d'une subvention de 20 000 euros à l'Institut ASPEN France pour l'animation d'une plateforme d'échanges et de réflexions économique, sociale et politique (Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat) (BMO du 07/06/2010, p. 1338)

Rapporteur : M. DACLIN Jean-Michel

M. DACLIN Jean-Michel, rapporteur : Avis favorable de la Commission.

Mme GAY Nicole, Adjointe : Je vais intervenir au nom des trois Groupes : Europe Ecologie-Les Verts et Apparentés, GAEC et Communiste, Républicain et Intervention Citoyenne.

Monsieur le Maire, chers Collègues, nous sommes sollicités pour l'attribution d'une subvention de 20 000 € à l'Institut ASPEN France, pour l'animation d'une plateforme d'échanges et de réflexion économique, sociale et politique.

Selon le document en notre possession, ASPEN France, c'est Jean-Pierre Jouyet, Président de l'autorité des marchés financiers qui est aujourd'hui président du Conseil de surveillance. Il remplace à ce poste Michel Pébereau, Président du Conseil de surveillance de BNP Paribas, qui devient président d'honneur de l'Institut. Les membres actifs d'ASPEN, cotisants pour près de 500 000 € sont du « beau monde », notamment les PDG des grands groupes et grandes banques : BNP Paribas, Caisse d'Epargne Rhône-Alpes, CIC La Lyonnaise de Banque, Banque Rhône-Alpes, Apicil, GMF, Merial, Bouygues, GL Events, Bayer CropScience, Apave, Renault Trucks, Decaux, Siparex, EADS, Accor Services, Carlson Wagonlit... j'en passe et des meilleurs ! Constitué avec l'aide d'entreprises du CAC 40, nous pensons que l'Institut ASPEN a aujourd'hui tous les moyens pour rayonner et assurer l'animation de sa plateforme d'échanges et de réflexion.

On sait, malgré des résultats en baisse de 20 %, que les entreprises du CAC 40 ont réussi le tour de force de verser des dividendes, faisant du même coup passer le taux de distribution de 42 % des profits en 2009 à 56 % en 2010. Et cela, au moment :

- où les inégalités en France n'ont cessé de croître depuis 2003 ;
- où la crise de ce système capitaliste plonge des millions de citoyens en France et en Europe dans des situations inextricables ;
- où l'on exige d'eux des sacrifices importants en termes de salaires et de retraites ;
- où les premières mesures du Gouvernement visent la diminution des aides au logement, à l'emploi, les dépenses sociales et cela, pour ne pas perdre le triple A que lui accordent les agences de notation liées au secteur bancaire ;
- où les Collectivités territoriales dont notre ville, avec leur budget contraint essaient de maîtriser leurs subventions en veillant que celles-ci soient distribuées en fonction des besoins de nos concitoyens.

Nous nous interrogeons sur le fait qu'une Collectivité locale comme la Ville de Lyon puisse continuer à financer cet Institut alors qu'il a largement les moyens d'assurer son fonctionnement.

Pour toutes ces raisons, il nous semblerait décent de mettre fin aux subventions à de tels instituts qui ont largement les moyens financiers de leur fonctionnement. Cette subvention étant dégressive depuis deux ans, nous nous réjouissons que cette subvention de 20 000 € soit le dernier versement.

Pour toutes ces raisons, les trois Groupes s'abstiendront sur ce dossier.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Les Groupes GAEC, Communiste, Républicain et Intervention Citoyenne, Europe Ecologie, Les Verts et Apparentés et M. Huguet se sont abstenus.)

(Adopté.)